

# LE CANAL DE PANAMA DE LOS ANGELES À NEW YORK À BORD DU NORWEGIAN BLISS DU 2 AU 24 NOVEMBRE 2019



## INCLUSIONS:

- Vol de Québec vers Los Angeles et retour Newark vers Québec avec correspondance
- Transferts aller-retour
- 1 nuitée à l'hôtel DoubleTree Hilton San Pedro—Port de Los Angeles
- Croisière selon la catégorie choisie
- Forfait boisson inclus
- Pourboires prépayés
- Assurances interruption, bagages et assurance vie.
- Accompagnateur: M. Jocelyn Perron

### PRIX PAR PERSONNE EN OCCUPATION DOUBLE

CAB. INTÉRIEURE IA	CAB. EXTERIEURE OA	CAB. BALCON BA
5605.00\$	6751.00\$	7876.00\$

# ITINÉRAIRE

02 novembre	Québec /Los Angeles		
03 novembre	Los Angeles et embarquement	16h00	
04 novembre	Journée en mer		
05 novembre	Cabo San Lucas, Mexique	11h00	18h00
06 novembre	Mazatlan, Mexique	08h00	17h00
07 novembre	Puerto Vallarta, Mexique	08h00	20h00
08 novembre	Journée en mer		
09 novembre	Journée en mer		
10 novembre	Puerto Quetzal, Guatemala	08h00	17h00
11 novembre	Journée en mer		
12 novembre	Puntarenas, Costa Rica	08h00	18h00
13 novembre	Journée en mer		
14 novembre	Canal de Panama, transit complet		
15 novembre	Carthagène, Colombie	09h00	18h00
16 novembre	Santa Marta, Colombie	08h00	16h00
17 novembre	Aruba , Antilles Néerlandaises	09h00	20h00
18 novembre	Curaçao, Antilles Néerlandaises	08h00	20h00
19 novembre	Journée en mer		
20 novembre	Philipsburg, Saint-Martin	08h00	17h00
21 novembre	Journée en mer		
22 novembre	Journée en mer		
23 novembre	Journée en mer		
24 novembre	New York, Etats-Unis Débarquement	08h00	



## NON INCLUS

- Dépenses personnelles tout au long du séjour.
- Excursions pendant la croisière.
- Assurances voyages .
- Frais de bagage enregistré sur les vols.



Les tarifs annoncés dans ce feuillet sont valides en date du 22 août 2018 et sont sujet à changement. Advenant une augmentation de taxes, de redevances ou de frais autorisés par une autorité publique compétente, l'agence se verra dans l'obligation de facturer les suppléments aux clients. Tous les tarifs incluent la TPS et la TVQ. Prévoir la contribution au Fonds d'Indemnisation des clients d'agences de voyages (1.00 \$/1000\$). Détenteur d'un permis du Québec.